

# Commune d'Aixe-sur-Vienne

## Arrêté du Maire

N°22/2026

**Objet : Autorisation d'ouverture au public du restaurant « LA LINA PIZZA ».**

Le Maire de la Commune d'AIXE SUR VIENNE,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article R 123-27,  
Vu l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public,  
Vu le rapport d'étude établi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Vienne en date du 7 avril 2026,  
Considérant l'engagement de Madame VIERA RODRIGUES Emilia Sofia à effectuer des travaux de réfection des planchers avant fin juin 2026,  
Considérant l'attestation de Monsieur Kabil CHANDOUL, gérant du restaurant « LA LINA PIZZA » relative à la mise en place des prescriptions édictée par les services du SDIS87,

### ARRÊTE :

**Article 1 :**

Autorisation est donnée à Monsieur Kabil CHANDOUL, gérant du restaurant « LA LINA PIZZA » d'ouvrir au public son établissement sis 68 avenue Pasteur à AIXE-SUR-VIENNE, à compter du 15 mai 2026.

**Article 2 :**

Cet équipement, classé type PE avec activité de type N - 5<sup>ème</sup> catégorie, aura une capacité d'accueil de 19 personnes.

**Article 3 :**

Monsieur le Préfet de la HAUTE VIENNE, Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie d'AIXE SUR VIENNE sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du Présent arrêté.

A Aixe-sur-Vienne, le 15/05/2026

Le Maire,

René ARNAUD

